

	<p style="text-align: center;">École élémentaire de Nolay</p> <p>Elémentaire : 0211253y@ac-dijon.fr 09.61.65.33.08</p> <p>Rue Grange Champion 21340 NOLAY</p>
---	--

Projet de PV du conseil d'école du **vendredi 4 février 2022,**
de 18h30 à 20h30 à l'école élémentaire de Nolay

Présents :

Ecole : Mmes Deblangey, Dumont E. et Gross, MM Deschizeaux et Compagnon
Mairies Nolay : Mme Nicolas (Nolay), M. Babouillard (Créot), Mme Dumont M. (Aubigny la Ronce), Mme Deguin (Cormot-Vauchignon)
Parents élus : Mmes Changarnier, Tournant, Boisson

Excusés :

M. Vanderstuyf, Mmes Vaine , Cubeddu et Bagou

Désignation du secrétaire de séance : Mme Tournant

Prévision d'effectifs 2022/2023 :

CP : 13 élèves
CE1 : 22 élèves
CE2 : 24 élèves
CM1 : 23 élèves
CM2 : 22 élèves

soit un total de 104 élèves, contre 118 cette année.

-Point sur les semaines de rencontres parents/enseignants :

Classe CP :du 22/11/21 au 03/12/21
Classe CE1 :du 23/11/21 au 29/11/21
Classe CE2 : du 22/11/21 au 26/11/21
Classe CM b : du 22/11/21 au 26/11/21
Classe CM a : du 13/12/21 au 17/12/21

- ➔ Ces semaines sont importantes :
 - rencontres avec des familles que l'on ne voit pas en d'autres occasions
 - possibilité de faire le point sur des domaines qui ne sont pas forcément abordés dans les livrets
 - c'est un échange, ce qui est souvent très positif et constructif.
- ➔ mais ce ne sont pas les seules rencontres, beaucoup de rencontres en dehors de ces dates, selon les besoins spécifiques...

La crise sanitaire

Par chance, pas de drame direct à déplorer dans l'école et un maintien d'une progression correcte des apprentissages au vu des difficultés rencontrées, grâce aux efforts de tous : élèves, familles (compréhensives et volontaires) et équipe éducative.

Mais un fonctionnement compliqué et des conséquences lourdes :

- au niveau de l'organisation pédagogique avec brassages impossibles, limitation en E.P.S. et port du masque (surtout pour les premières classes où la distinction des sons est essentielle)
- temps perdu en procédures complexes
- stress des élèves (port du masque, récréations moins récréatives, ambiance générale)
- moments de crise (appels et attentes des parents en journée) avec un protocole très rigide et le fait qu'à part le vendredi, chacun fonctionne déjà avec sa propre classe
- surplus de travail pour les enseignants (gestion du présentiel + du distanciel+moments de crise) et pour la direction (cf. tous les protocoles et ce qu'ils exigent de celle-ci...)

Chacun espère un retour proche à la normale (ou presque normale)

L'école a toujours fait pour le mieux. Elle continue d'appliquer le plus fidèlement possible, en tant qu'institution, le protocole demandé. C'est important, à long terme, pour la notion même de ce que doit être une école.

Divers petits rappels :

- Le travail en distanciel est prévu pour les enfants qui ne sont pas malades et obligés de s'isoler (classes fermées, cas contacts selon la version du protocole et cas positifs asymptomatiques). Un enfant malade doit se reposer, il ne doit pas y avoir de pression sur lui pour qu'il travaille.
- L'incursion dans le domaine médical (demande d'attestations, de résultats de tests) est une chose qui nous dérange tous, mais cela fait partie des protocoles.
- Un enseignant absent pour cause de maladie est censé se soigner et doit être remplacé. Il se trouve que pendant cette pandémie, le système est défaillant et que ce remplacement n'est pas possible. Mais c'est uniquement parce que l'équipe est dévouée qu'à chaque fois que cela a été possible, l'enseignant a continué d'assurer la continuité des apprentissages dans ces conditions.
- Même remarque pour les longs moments de traitement administratif et de communication avec les familles durant les week-end ou en soirée. Le directeur par intérim précise bien que ce rythme n'est pas du tout pérenne et qu'il n'a été capable de le tenir que parce qu'il en savait la durée limitée.

En conclusion, c'est parce que nous sommes bien conscients que cette période est difficile pour tout le monde, en particulier pour les élèves et leurs familles, et dans un souci de maintenir au maximum le bien être des élèves et la qualité des divers apprentissages que l'équipe éducative, chacun à sa façon, a toujours été volontaire pour faire des efforts qui sont allés bien au-delà de ce qui est dû. Sans oublier que d'autres professions ont payés un prix bien plus élevé encore pour cette pandémie, il est important que chacun soit conscient des efforts de l'autre.

Tout cela est rappelé pour expliquer la surprise de l'équipe devant certaines questions diverses posées au conseil d'école qui nous semblent maladroites, voire déplacées :

Question des représentants de parents :

Certains parents nous ont remontés qu'ils n'avaient pas eu l'information téléphonique concernant les cas contacts. Serait-il possible de privilégier les appels téléphoniques plutôt que les mails ?

Cette question, en particulier, est incompréhensible, puisque l'école élémentaire de Nolay n'a pas prévenu les familles par mail, mais par des appels téléphoniques, renouvelés jusqu'à pouvoir parler de vive voix avec un responsable de chaque famille. Même lorsque des mails sont devenus nécessaires (changement de protocole du 14 janvier avec envoi d'un courrier nominatif aux familles pour le retrait des tests), les appels téléphoniques ont été maintenus.

Il est vrai qu'une incompréhension d'un protocole changeant et très complexe, ainsi que certaines fausses informations (des rumeurs) peuvent aboutir à des questions qui n'ont pas lieu d'être.

C'est d'ailleurs ce type d'efforts qui ne pourra pas être prolongé dans le temps, au vu de l'énergie et du temps que cela exige ! À ce sujet, nous espérons trouver, avec l'Espace Numérique de Travail (l'E.N.T.) une solution tout aussi efficace mais plus raisonnable en moyens exigés.

Question des représentants de parents :

pourquoi le CE en élémentaire est en présentiel et le CE maternelle en visio ?

Le protocole actuel laissant une certaine liberté pour cela, les possibilités informatiques de chaque équipe, les contenus des conseils et la situation sanitaire de ces deux écoles étant différents, la décision de ces deux directions a été différente.

Question des représentants de parents :

Grève : nous sommes surpris que certains instituteurs de l'élémentaire aient fait part aux enfants qu'ils ne faisaient pas grève pour ne pas « embêter les parents ».

Il serait tout d'abord important de s'assurer de la fidélité des propos rapportés avant d'exprimer une telle surprise : les choses n'ont pas été dites comme cela .

Ce qui est avéré, de notre part est que :

- les raisons de manifester un mécontentement et une alerte quant au fonctionnement des écoles actuellement sont expliquées ci-dessus et sont un choix de notre part.
- les raisons principales de ne pas faire grève, au sein de l'équipe, étaient surtout d'ordre scolaire (nous sommes déjà dans des journées au rythme important à cause des difficultés dues à ce fonctionnement dénoncé).
- Il est vrai que le fait de savoir que pour CERTAINES (pas toutes) familles, cette journée sans école représentait de grosses difficultés d'organisation fait aussi partie de nos motivations, et c'est une chose que nous revendiquons.
⇒ Donc, nous n'avons fait que répondre d'une façon simple et rapide aux questions des élèves, en se basant sur les raisons sus-évoquées et en évitant naturellement tout sujet politique, comme tel est notre devoir, et certainement pas avec les mots rapportés.

C'est d'ailleurs pour ces mêmes raisons que M. COMPAGNON est allé en parler, cette fois-ci non pas aux enfants mais aux familles présentes devant l'école le 13 janvier après les horaires de cours, afin de rappeler la réalité de notre mécontentement mais aussi notre conscience que les familles n'y étaient pour rien et que certaines d'entre elles traversaient des moments compliqués.

Bilan coopérative

1) Situation comptable au 31/01/22 :

sur le compte : 13 057,10 €

- il faut retirer : 9,99 € (chèque du 31/01/22 pour achat d'un DVD pour la classe de CM1/CM2 A) qui n'a pas encore été prélevé).
- l'objectif est de pouvoir profiter de cette somme d'argent notamment pour organiser des sorties scolaires dès que la situation sanitaire et le protocole seront stabilisés.

2) Dépenses :

- 3/12/21 : Association Lire c'est partir : 113,05 €. Livres pour Noël.
- 10/12/21 : Mme Milena Gross : 52,64 €. Achats pour CM1-CM2 A pour Noël.
- 31/01/22 : Mme Milena Gross : 9,99 €. DVD pour la même classe.

3) Recettes :

- participation des familles : au total : 608 €
- remerciements aux familles qui ont participé.

La mairie d'Aubigny la Ronce profite de ce moment pour faire un don de 45,50 Euros à la coopérative scolaire issu de la vente des livres de l'ancienne bibliothèque municipale. Une annonce concernant cette vente sera diffusée sur le site de l'école (ou l'ENT).

4) Acompte de Neige et Plein Air (1000 €) :

- le remboursement n'est pas encore arrivé sur le compte.
- rappel : Neige et plein Air nous avait fait savoir pendant les vacances de la Toussaint que nous serions remboursés. L'OCCE a été prévenu que le remboursement n'est pas encore intervenu.

Arrivée de l'E.N.T. à l'école (Espace Numérique de Travail)

<https://ece-lazare-carnot-nolay.eclat-bfc.fr/>

C'est une évolution importante dans notre façon de communiquer les uns avec les autres, avec beaucoup de nouvelles possibilités...

La structure est sur le point d'être prête (préparation de plusieurs nouveaux espaces pour chaque classe ou communs...) et les codes seront bientôt distribués aux parents et aux élèves (chacun aura un accès différent) pour bénéficier :

- D'un accès sécurisé et réservé.
- D'un vrai service de messagerie avec possibilité d'être prévenu sur son téléphone de l'arrivée d'un message ou d'une alerte, pour peu que les bons réglages soient faits de la part des utilisateurs.
- D'un service de cahier de texte
- D'un espace classe bien plus clair et riche, et surtout réservé aux familles concernées.

Projets, sorties, spectacles et événements

Encore assez peu de choses prévues et/ou mises en place, à cause de cette organisation difficile et très changeante...

De plus, l'école se concentre sur le comblement du retard été pris durant cette période...

Mais il est évident que dès que cela redeviendra possible et fiable, les projets seront mis en place... tout le monde attend cela...

Pour ce trimestre :

Sécurité routière :

- 28 janvier : passage de la gendarmerie pour les CM2 (et CM1) B pour la validation de l'Attestation de Première Education à la Route
- Suite à la fermeture de la classe des CM A ce jour-là, une nouvelle séance avec les gendarmes est organisée avec les CM A pour le 28 février.

Livres cadeaux

Projet d'achat de livres à offrir aux élèves, comme cela a été fait à Noël

Remerciements pour les travaux et subvention informatique

Nous remercions les mairies pour ces investissements.

D'autre part, les travaux importants (remise à neuf des deux salles de classe) comme les moindres (réparations radiateurs, persiennes, portes...) sont exécutés de façon intelligente, discrète et efficace : un grand merci à la mairie de Nolay pour cela et nos compliments pour le professionnalisme de ceux qui les réalisent.

Cette école évolue, tout le monde attend les changements imminents (salles, matériel informatique pour toutes les classes) avec impatience pour en faire profiter au maximum les élèves.

Autres questions diverses des représentants des parents :

Est-il prévu des photos de classe et des portraits individuels ? si oui une date est-elle définie ?

Oui, cela se fera comme l'an dernier, à une date qui n'est pas encore fixée, en avril/mai.

Un retour des cours de piscine est-il prévu ? Si oui, a-t'on une date ?

La question d'une mise en place (et pas un retour) a été abordée cette année avec la mairie... nous vont tiendrons au courant de l'évolution de cette question...

De façon récurrente, des problématiques de harcèlement nous sont remontées, que ce soit sur le temps méridien lors de la gestion par la communauté de commune que sur le temps scolaire. Quelles actions ont été mises en place sur le sujet. A priori il y a toujours des cas de harcèlement même après les actions mises en place, allez-vous proposer de nouvelles solutions ?

La question est extrêmement grave. Le harcèlement scolaire est lourd de conséquences. Il se définit par :

La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.

La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.

L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Quant aux questions des parents :

- De qui s'agit-il ? Nous n'avons **aucun signalement** de harcèlement. Or, s'il y a des cas de harcèlement au sein de l'école et que personne ne vient nous en parler, ce serait abandonner d'autant plus une victime qui déjà souffrirait d'un sentiment d'abandon. Donc, dans ce cas, que LES FAMILLES VIENNENT NOUS PARLER !

- Nous sommes surpris de cette affirmation : « **A priori il y a toujours des cas de harcèlement** ». Au contraire de cela, notre école est une école dont la structure, le fonctionnement actuel (pas de récréation « brassée » entre plusieurs classes) et les enseignants présents rendent difficile l'existence de harcèlement. Les groupes sont sans cesse sous notre surveillance rapprochée et chacun connaît bien sa classe et ses dynamiques de groupes. Il y a un bon climat scolaire et l'ambiance dans l'établissement est propice à de bonnes relations entre les élèves et entre les adultes.

Exemple des règles de vie des CM b

Nos règles de vie (CM1/CM2 B)

- 1 - Je ne dois pas faire ce qui est dangereux pour les autres ou pour moi.
- 2 - Je dois permettre à tous de progresser.
- 3 - Je ne dois pas faire de peine (ou pire, de mal aux autres) si cela n'a pas de nécessité pour le respect des autres règles.
- 4 - Je dois respecter l'autre (ses envies personnelles, sa fierté, ses affaires...) tant que c'est possible.
- 5 *pour les élèves* - Je dois permettre au maître ou à la maîtresse de faire son travail.
- 6 *pour le maître* - Je dois permettre aux élèves de s'exprimer et de s'expliquer. Je dois les aider si je le peux.

Mme Gross, remplaçante remplaçante rattachée à l'école de Nolay témoigne :

« De part mes fonctions d'enseignante remplaçante, je suis amenée à fréquenter de nombreuses écoles, souvent situées, comme celle de Nolay, en milieu rural. Si l'environnement des écoles dans lesquelles j'interviens est assez semblable, il n'en va pas de même pour l'ambiance générale de ces établissements.

Je dirais que l'école élémentaire de Nolay est une école particulièrement agréable: l'ambiance y est bienveillante, entre enfants et professeurs mais aussi entre les élèves eux-mêmes qui sont tous très attentifs les uns aux autres. L'équipe enseignante est soudée et soucieuse du bien être de ses élèves, toujours à l'écoute si ceux-ci rencontrent un problème. Il en va de même pour la relation aux familles: les enseignants se montrent toujours disponibles pour des rendez-vous lorsque les parents sont en demande. Ainsi, l'enseignement se fait de manière très sereine, les professeurs n'ayant pas à gérer les comportements problématiques au lieu de faire cours. »

- Si l'école était mise au courant d'un cas de harcèlement, celui-ci ne serait jamais laissé sans résolution. Si nous ne parvenions pas à le résoudre, nous ferions appel à d'autres instances afin de prendre le relais. Il n'est pas question de laisser un de nos élèves dans une telle souffrance.
- Les familles ont un grand rôle à jouer dans les cas avérés de harcèlement. L'école se propose, sur les conseils de Mme VAINÉ, d'acheter des livres sur ce sujet et de pouvoir les prêter aux familles qui pourront ainsi mieux reconnaître les cas de harcèlement (et les distinguer de ce qui n'en est pas) et d'aider à leur résolution. Les références des livres seront aussi disponibles sur le site de l'école d'ici peu...

Le cross est-il prévu cette année ? Si oui, l'APE nous demande combien faut-il commander de médailles ?

Oui, une journée « course longue » est prévue le 5 avril. Nous aurons à cette occasion besoin de la participation de certains parents...

Il y aura normalement 118 participants.

Information : Question des représentants de parents pour la Communauté d'Agglomération :
Nous renouvelons notre demande d'ouverture de la garderie 1/4 d'heure plutôt le matin et le soir. Soit de 7h15 — 18h45.

Réponse de M Roy, Vice-Président en charge de l'Enfance - Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud [mail pour le CE de l'école maternelle de Nolay] « *Je note que cette demande d'ouverture 1/4 d'heure plus tôt le matin et 1/4 d'heure plus tard le soir aurait déjà été formulée, et je suis désolé qu'aucune réponse ne vous soit parvenue. La Communauté d'Agglomération gère 35 sites périscolaires sur l'ensemble du territoire, et dans un souci d'harmonisation, un règlement a été mis en place dès la prise de compétence précisant entre autres que les horaires d'ouverture et de fermeture sont fixés de manière uniforme pour tous les accueils périscolaires. La collectivité n'a jamais dérogé à cette règle et a toujours répondu par la négative à toutes les demandes antérieures de modification, et n'a pas changé sa position. En revanche, vous pouvez éventuellement solliciter les services de la Mairie pour la mise en place un accueil-garderie sous sa responsabilité et dans les locaux scolaires, mais je doute que vous ayez gain de cause pour un quart d'heure... Néanmoins, cette décision ne m'appartient pas. »*

Autres questions diverses :

L'équipe du périscolaire demande à pouvoir participer à une partie des réunions de ce conseil.

Il est vrai qu'il sera toujours utile de trouver les meilleurs moyens pour améliorer encore la communication et les prises de décisions communes ou en accord entre nos différentes équipes.

Mais nous attendrons l'arrivée du nouveau directeur pour Nolay (M. BOES Antony : antony.boes@beaunecoteetsud.com) et le retour de la véritable directrice de l'école pour voir sous quelle forme ceci se mettra en place.

Le conseil est clos à 20h30.

Gérald COMPAGNON, directeur par intérim :

